

ASSOCIATION CERTIBRUIT

présenté aux Assises
de la mobilité 2015

Défi



Action 7.4 : Contribuer à une meilleure efficacité du transport routier de marchandises et optimiser les conditions de livraison
Action 7.5 : Améliorer les performances environnementales du transport de marchandises

1 DESCRIPTION DU PROJET

Les livraisons de nuit permettent de répondre à certains des enjeux du transport de marchandises en ville. Elles permettent une circulation des véhicules de livraison lorsque le réseau routier est le plus disponible, tôt le matin ou tard le soir. Il y a ainsi moins de risques de conflits avec les piétons ou les autres usagers. Les prestataires ont la possibilité d'assurer plus efficacement leur service sans aléa de circulation ou d'attente pour stationner et d'effectuer les tournées avec des véhicules plus capacitaires. Mais c'est une activité potentiellement bruyante, susceptible d'interrompre la tranquillité des riverains et donc de générer des conflits.

L'association Certibruit, créée en 2012, gère au quotidien la labellisation de commerces en centre-ville qui ont décidé de se faire livrer la nuit. Elle met en œuvre un système d'évaluation et de surveillance du bruit généré par ces activités. Elle propose ainsi aux acteurs de la logistique urbaine, de la distribution ainsi qu'aux collectivités locales un label « livraison de nuit respectueuses des riverains et de l'environnement » permettant de valoriser les efforts entrepris en matière de livraisons silencieuses de nuit et de limitation du transport de marchandises de jour.



©Cemafruid-Tecnea

L'objectif de la démarche de labellisation est de permettre une maîtrise des émissions sonores lors des livraisons de nuit. Le label est un levier d'action important pour faciliter les livraisons de nuit et assurer les pouvoirs publics des efforts faits par les acteurs de la logistique pour que les livraisons de nuit soient acceptables pour les habitants.

La démarche de labellisation repose sur l'idée qu'il est nécessaire d'intégrer toute la démarche de livraison de nuit au lieu de se contenter de certifier seulement les engins utilisés.

Le label Certibruit impose des investissements réalistes mais non négligeables : adaptation des surfaces de vente, interface avec les services en charge de la voirie, renouvellement des engins de transport et de manutention pour se conformer aux normes anti bruit, formation du personnel.

L'un des facteurs clé pour la promotion de livraisons de nuit respectueuses des riverains et de l'environnement, est la reconnaissance formelle par les pouvoirs publics. C'est en effet à cette condition que les professionnels seront assurés de la pérennité de leur schéma logistique et donc de leurs investissements.

Le label Certibruit est ainsi reconnu par les villes de Paris, de Lyon et dans le cadre national des chartes de livraisons urbaines du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie. C'est également une action listée dans certains plans de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE). Cette reconnaissance est basée sur la reconnaissance des bienfaits des mesures mais elle ne constitue ni un engagement ni un caractère contraignant pour les parties prenantes.



2

LES ACTEURS DU PROJET

L'association Certibruit est le porteur du projet.

L'association Certibruit a été créée en 2012 par le Cemafroid, le Centre d'Information et de Documentation sur le Bruit (CIDB) et la Laboratoire National d'Essais et de métrologie (LNE). Son conseil d'administration est composé de 5 membres : les fondateurs, le club Déméter (qui rassemble des entreprises des secteurs de la distribution, de l'industrie et de la prestation logistique, ainsi que des acteurs publics) et France Nature Environnement (FNE). L'association compte en 2015 plus de 35 membres : collectivités locales, représentants d'experts du bruit, de l'environnement, de la distribution (Association Perifem, Casino..), de la logistique (Cluster logistique Rhône-Alpes, ...) et du transport (USNEF, FNTR...).

3

VIE ET SUITES DU PROJET

En France, une trentaine de sites sont labellisés, principalement dans la région Ile-de-France, à Lyon et prochainement à Marseille et Valbonne (voir carte sur www.certibruit.fr). Un peu plus d'une dizaine d'établissements sont labellisés à Paris (McDonald's, Casino...).

Le projet Certibruit fait l'objet d'une fiche de la charte Logistique Urbaine Durable de la ville de Paris et fait à ce titre l'objet d'une évaluation régulière.

L'association Certibruit identifie les leviers de développement suivants :

- Une plus grande contractualisation avec les professionnels, incitée par une réglementation favorable aux livraisons de nuit par exemple, serait de nature à faciliter le déploiement du concept de livraison nocturne respectueuse des riverains et de l'environnement
- Un décalage horaire des livraisons à grande échelle permettrait de contribuer à la limitation des externalités négatives du trafic urbain. Cette mesure a été mise en œuvre avec succès à Londres lors des Jeux Olympiques et se poursuit encore.

4

CONTACTS

Association Certibruit, Eric DEVIN, président de Certibruit, directeur général du Cemafroid

Pour plus de précisions, n'hésitez pas à nous contacter à pduif@stif.info